

### RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2020 DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

(Période: avril à octobre 2020)

#### Candidatures à envoyer à

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence

> par courriel sagius@sdisO4.fr par télécopie 04 92 30 89 09

DURÉE D'ENGAGEMENT

1 mois minimum

DOSSIERS COMPLETS A RETOURNER

DEUX MOIS AVANT LA PERIODE DEMANDÉE

ou par voie postale à l'adresse indiquée en bas de page

#### Affectation dans un CIS

Pour assurer les missions suivantes :

- Opérations de secours.
- Activités de formation.
- > Maintenance opérationnelle des matériels d'incendie et de secours.
- > Actions de logistique.

#### **Conditions obligatoires**

- Être majeur.
- Être titulaire de la Fl complète.
- Aptitude physique et médicale.

#### Qualifications appréciées

> PL - COD1.

#### Indemnisation et conditions d'accueil

- Prise en charge intégrale de l'hébergement et de la restauration pendant toute la durée de l'engagement.
- Gardes postées, interventions et astreintes indemnisées aux taux définis par délibération du Conseil d'administration.





AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS

TEL: 04 92 30 89 18 sagius@sdis04.fr

## DOSSIER DE CANDIDATURE A UN ENGAGEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER

#### **ETAT CIVIL**

Nom:	Prénom :		
Situation de famille : célibataire 🗆 vie maritale	□ séparé(e) □ marié(e) □ divorcé(e) □ veuf(ve) □		
pacsé(e) □			
Nom conjoint(e):	Prénom :		
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Téléphone domicile :	Téléphone portable :		
	Courriel:		
Personne à prévenir en cas d'accident :			
Je soussigné(e) Mme, M :			
candidat(e) à la fonction de sapeur-pompier volc	ontaire saisonnier dans le Département des Alpes de		
Haute-Provence (O4), m'engage à exercer cette activité conformément au Code de la sécurité			
intérieure et à me soumettre aux obligations et à la discipline que m'imposent les différents			
règlements du Service départemental d'incendie	e et de secours des Alpes de Haute-Provence,		
du	au		
Fait à :	le :		
Signature :			



(1) Rayer les mentions inutiles

AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS TEL : 04 92 30 89 18 sagius@sdisO4.fr

#### AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

(Pour les candidats avec une affectation dans un CIS)

<u>Attention</u>: Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS) ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette autorisation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :
Qualité du signataire :
Autorise : Mme, M. (1), Nom, Prénom
né(e) le :
(grade et date de nomination)
de sapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt)
depuis le (ancienneté)
à souscrire un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le département
des Alpes de Haute-Provence pour la période duau auau
(Remarque : Pour les demandes concernant la période de juillet et août, l'autorisation doit englober la
phase de stage FDF1 qui se déroule du 27 au 30 juin 2020 si le SPV n'en est pas titulaire)
Atteste que l'intéressé(e) remplit les conditions d'aptitude physique et médicale conformément à
l'article R 723-45 du code de la sécurité intérieure.
Atteste que l'intéressé(e) est titulaire de la Fl complète et à jour de ses formations continues.
Signature et cachet :
g

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE 95 avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9 www.sdis04.fr - contact@sdis04.fr



AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS TEL : 04 92 30 89 18 sagius@sdis04.fr

### LISTE DES EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT

<u>Attention</u>: Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS) ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette attestation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :				
Attesi	te que Mme, M. (1), Nom, Prénom			
	le:à:à:			
	nt à ce jour les qualifications et unités de valeur lui permettant d'assurer les activités onnées ci-dessous (2) :			
	Équipier FDF			
	Équipier incendie			
	Équipier secours routiers			
	Équipier secours à personne			
	Équipier opérations diverses			
	Chef d'équipe			
	Chef d'agrès engin incendie (sous-officier)			
	Chef d'agrès secours routiers (sous-officier)			
	Chef d'agrès secours à personne			
	Chef d'agrès opérations diverses			
	Chef d'agrès tout engin (adjudant)			

Chef de groupe
Chef de groupe FDF
Conducteur engin pompe (COD 1 + permis C)
Conducteur hors chemin (COD 2 PL FDF)
Conducteur secours routiers
Conducteur VSAV
Conducteur VL-VTU

Signature et cachet :

- (I) Rayer les mentions inutiles
- (2) Cochez la (les) case(s) correspondante(s)



AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS TEL : 04 92 30 89 18 sagius@sdis04.fr

#### ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE REMBOURSEMENT DE CAUTION

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :	
Engagé(e) en qualité de sapeur-pompier vol	ontaire saisonnier avec une affectation au CIS (1)
	ndie et de secours des Alpes de Haute-Provence, une bailleur des locaux loués, dont j'aurai la jouissance
	ndie et de secours des Alpes de Haute-Provence, les lés, en cas de dégradation résultant de mon fait.
	Fait pour servir et valoir ce que de droit
	à, le,
	Signature
	Juliature



AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS TEL : 04 92 30 89 18 sagius@sdisO4.fr

# PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT (A JOINDRE AU DOSSIER D'ENGAGEMENT)

- Curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité
- > Photocopie du permis de conduire
- > Attestation de sécurité sociale
- Relevé d'identité bancaire
- Relevé détaillé de la carrière SPV délivré par votre SDIS ou le cas échéant la photocopie de tous vos arrêtés de sapeur-pompier
- Relevé détaillé des formations et du maintien des acquis, délivré par votre SDIS ou le cas échéant la photocopie de tous vos diplômes de sapeur-pompier

Les documents demandés sont indispensables au bon fonctionnement du système d'alerte et la saisie incomplète des données rend impossible l'appel des personnels concernés.





AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE AGIUS Tel.: 04 92 30 89 18 sagius@sdis04.fr

#### ATTESTATION

Je soussigné, colonel Frédéric PIGNAUD, Directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, certifie que l'établissement prend en charge en cas de détérioration au cours de leur engagement dans le département, le remplacement des effets vestimentaires des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers extra-départementaux.

Fait à Digne les Bains le 13 janvier 2020 pour servir et valoir ce que de droit.

COLONEL FREDERIC PIGNAUD